

AVIVA GRANDES MARQUES

FR0011586544 A

Reporting mensuel au 31/01/2017



■ Valeur Liquidative : 1 436,18 €

■ Actif Net du fonds : 20 003 828 €

■ Évolution de la performance



(base 100 au 19 nov. 2013)

■ Performances cumulées

	1M	Ytd	1Y	3Y	5Y	8Y	10Y
Fonds	-0,0%	-0,0%	19,9%	48,1%	-	-	-
Indice de référence	0,4%	0,4%	19,6%	52,0%	-	-	-

■ Performances annuelles

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fonds	-	-	-	14,1%	11,4%	11,9%
Indice de référence	-	-	-	19,8%	11,2%	11,7%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances présentées s'entendent dividendes/coupons réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

■ Principaux indicateurs de risque *

	Fonds	Indice de référence
Max Drawdown (1)	-21,47	-
Délais de recouvrement (1)	287	-

	1Y	3Y	5Y
Ratio de sharpe *	1,7	0,9	-
Ratio d'information *	0,0	-0,2	-
Tracking error *	4,4	4,0	-
Volatilité fonds *	14,8	15,6	-
Volatilité indice *	13,5	15,3	-

* Source : Six Financial Information (1) sur 156 semaines

■ Notation Six Financial Information



■ Date de création

19 novembre 2013

■ Classification AMF

Actions internationales

■ Forme Juridique

FCP de droit français

■ Devise

EUR (€)

■ Orientation de gestion

Le fonds recherche, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance en s'exposant aux grandes marques internationales reconnues, au moyen d'une gestion discrétionnaire active et d'une exposition à hauteur de 120% maximum aux marchés actions de toutes zones géographiques, dont les pays émergents.

Les grandes marques internationales sont entendues comme des entreprises bénéficiant d'une notoriété excédant leur propre secteur d'activité et jouissant auprès du grand public, dans leur marché d'origine ou de manière globale pour des marques de dimension internationale, d'une bonne image, la marque étant de ce fait susceptible à elle-seule d'influencer le comportement d'achat des consommateurs.

Dans l'univers des grandes marques internationales, les valeurs sont ensuite sélectionnées à partir de plusieurs critères comme leur potentiel de valorisation, les perspectives de croissance de la société émettrice ou encore la qualité de son management. Le processus de gestion privilégie les caractéristiques propres à chaque titre et non celles du secteur ou du pays concerné.

■ Indice de référence

MSCI World (dividendes réinvestis)

■ Durée de placement minimum recommandée

supérieure à 5 ans

■ Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Gérants

Matthieu Rolin

Xavier Laurent



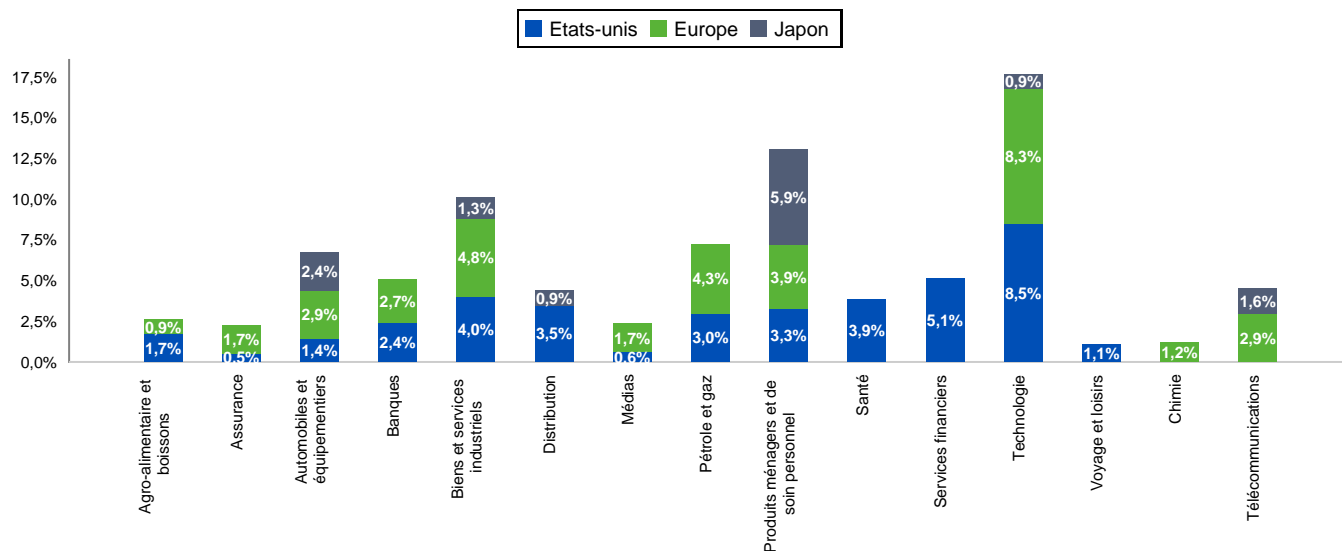
AVIVA GRANDES MARQUES

FR0011586544 A

Reporting mensuel au 31/01/2017



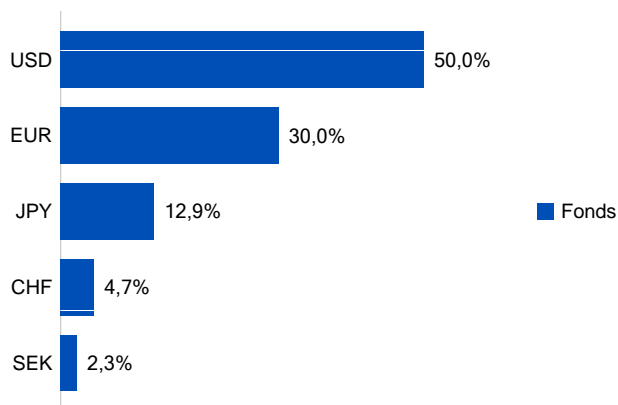
■ Répartition par secteur et zone géographique



■ Répartition par type d'actif



■ Répartition par devise

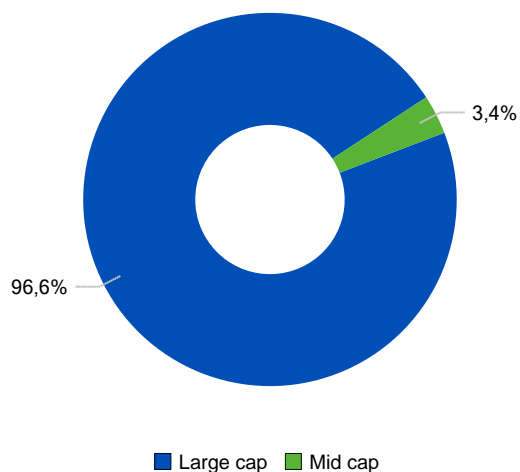


■ Principales positions

Nom	Pays	Secteur	% Actif
GEMALTO NV	Pays-Bas	Technologie	3,3%
ORANGE SA	France	Télécommunications	3,2%
ROYAL DUTCH SHELL PLC	Pays-Bas	Pétrole et gaz	3,1%
TELEFONAKTIEBOLAGET LM ERICSSON	Suède	Technologie	3,0%
BNP PARIBAS SA	France	Banques	2,9%
SWATCH GROUP SA	Suisse	Produits ménagers et de soin personnel	2,5%
NINTENDO CO LTD	Japon	Produits ménagers et de soin personnel	2,4%
SONY CORPORATION	Japon	Produits ménagers et de soin personnel	2,3%
JOHNSON & JOHNSON	USA	Santé	2,2%
BAYERISCHE MOTORENWERKE AG	Allemagne	Automobiles et équipementiers	2,2%

Nombre total de lignes : 67

■ Répartition par taille de capitalisation



■ Commentaire de gestion mensuel

Les marchés actions européens ont terminé en négatif en janvier. Après un début d'année solide, les principaux indices ont marqué le pas, pénalisés par la décision du Royaume-Uni d'organiser un « Brexit dur » et par l'absence de précisions sur le programme économique qui sera appliqué par Donald Trump combinée au discours très protectionniste du nouveau président américain.

Aux Etats-Unis, le Dow Jones a franchi pour la première fois la barre des 20 000 points tandis que le S&P 500 et le Nasdaq Composite ont battu eux aussi leurs records de clôture. Les investisseurs ont affiché leur confiance de voir Donald Trump relancer la croissance. Ils ont également salué des résultats d'entreprises industrielles plus solides que prévu au quatrième trimestre.

Le marché japonais a mal débuté l'année, pénalisé par le raffermissement du yen face au dollar. L'ampleur du repli a cependant été limitée par la publication d'indicateurs économiques globalement positifs. Le début d'année a été bien plus favorable aux marchés émergents qui avaient été pénalisés en novembre et décembre 2016 par les craintes concernant l'impact de la nouvelle politique économique de Donald Trump sur la croissance des économies émergentes.

Au sein de l'allocation en actions européennes, nous avons effectué un nombre restreint d'opérations en janvier. Nous avons renforcé nos positions en titres ORANGE et TOTAL. Nous avons par ailleurs acheté AXA qui bénéficie d'un bon ratio de solvabilité, d'une rentabilité en amélioration, et d'une croissance supérieure au secteur avec notamment une exposition américaine qui devrait bénéficier de la hausse des taux d'intérêts et des baisses d'impôts. ORANGE reste pénalisé par l'absence temporaire de consolidation sur le marché français, mais détient beaucoup d'atouts pour développer sa diversification d'activité, et profiter dans les prochaines années du démarrage de la 5G et des nouvelles opportunités qui se créeront avec. Total devrait bénéficier de l'accord enfin trouvé entre les membres de l'OPEP et de son accord stratégique avec PETROBRAS au Brésil.

Au sein de l'allocation en actions américaines, nous avons initié une nouvelle position en Fedex, afin de profiter d'un niveau de valorisation attractif ainsi que des bénéfices de l'intégration de TNT Express en Europe. Nous avons également terminé de solder notre exposition à Walt Disney.

Sur la partie asiatique du fond, nous avons accumulé des titres Nintendo, dont la prochaine console, la Switch, va être mise en vente le 3 mars prochain. De plus, le lancement, par Nintendo, de jeux sur les téléphones portables et tablettes seront plus réguliers à l'avenir.

AVIVA GRANDES MARQUES

FR0011586544 A

Reporting mensuel au 31/01/2017



■ Principales caractéristiques

Société de gestion	Aviva Investors France	Dépositaire	Société Générale
Code ISIN	FR0011586544	Conservateur	BNP Paribas Securities Services
Forme juridique	FCP de droit français	Heure limite de souscription	11h30
Classification AMF	Actions internationales	Date de règlement	J+1
Date de création	19 novembre 2013	Droits d'entrée max	4.0%
Durée de placement min. recommandée	supérieure à 5 ans	Frais de gestion max TTC	1,70%
Fréquence de valorisation	Journalière	Commission de surperformance (1)	20%
Investissement min. initial	Néant	Publication des VL	www.avivainvestors.fr
Investissement min. ultérieur	Néant	Commissaire aux comptes	PWC Audit
Indice de référence	MSCI World (dividendes réinvestis)	Affectation des résultats	Capitalisation

Ticker Bloomberg

■ Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence .

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité).

Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max Drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

■ Vos contacts

Aviva Investors France
14 rue Roquépine
75008 Paris

Tel : 01 76 62 90 00
Fax : 01 76 62 91 00
info.fr@avivainvestors.com

■ Information importante

Ce document est établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n GP 97-114. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre.

La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Aviva Investors France.

Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.

Sources pour toutes les données : Aviva Investors France
Les OPC sous-jacents de la gamme Aviva détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.

(1) Si la performance du fonds nette de frais est positive et supérieure à la performance de l'indice de référence, il est prélevé une commission de surperformance égale à 20% de l'écart entre la performance du fonds nette de frais et la performance de l'indice de référence sous déduction de l'éventuelle sous-performance de l'exercice précédent (écart entre la performance de l'indice de référence du fonds et la performance du fonds, lors de l'exercice précédent, lorsque cet écart est positif) ».

égale à 20% de l'écart entre la performance du fonds nette de frais et la performance de l'indice de référence sous déduction de l'éventuelle sous-performance de l'exercice précédent (écart entre la performance de l'indice de référence du fonds et la performance du fonds, lors de l'exercice précédent, lorsque cet écart est positif) ».